

## Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Année 2015-2016

Au cours de l'année universitaire 2015-2016, 91 400 enseignants sont en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Parmi ces enseignants, 56 450 appartiennent aux corps des enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques), 13 200 sont des enseignants du second degré et 21 750 sont des enseignants non permanents (hors chargés d'enseignement vacataires, agents temporaires vacataires et invités). Entre 2015 et 2016, l'effectif total des enseignants du supérieur est globalement resté stable (+ 0,2 %).

Marc Bideault,  
Julien Thirion,  
et Jérôme Tourbeaux  
DGRH A1-1

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur se répartissent en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs titulaires – et stagiaires – (62%), les enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur (14 %) et les enseignants non permanents (24 %) (*tableau 1, p. 2*).

Les enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques) se composent pour 1/3 de professeurs des universités (PR) et pour 2/3 de maîtres de conférences (MCF).

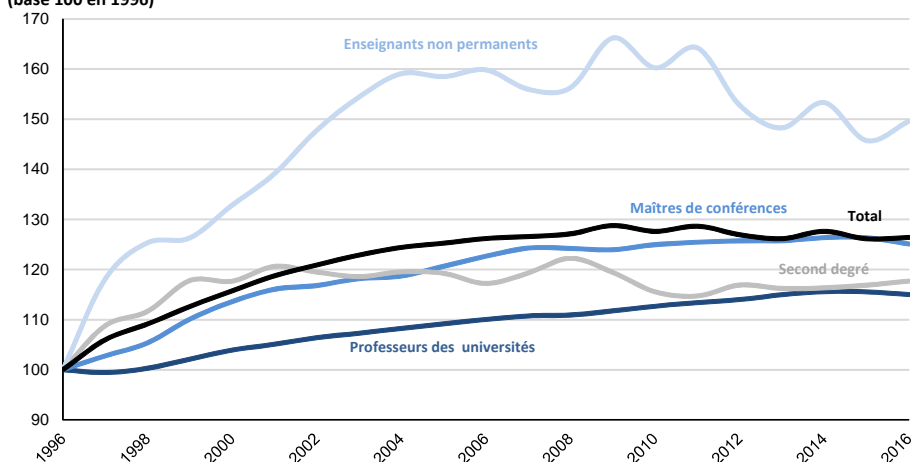
La catégorie des personnels enseignants non permanents réunit les doctorants contractuels effectuant un service d'enseignement (33 %), les attachés temporaires

d'enseignement et de recherche (21 %), les assistants des disciplines hospitalo-universitaires (20 %), les enseignants associés (13 %), les lecteurs et les maîtres de langues (5 %), les contractuels LRU (5 %) ainsi que les professeurs contractuels sur emploi vacants du second degré (4 %).

**Les effectifs des enseignants du supérieur stagnent depuis une dizaine d'années**

L'effectif total des enseignants du supérieur a augmenté de 26 % au cours des vingt dernières années, variant de 72 300 à 91 400 de 1996 à 2016 (*figure 1, p. 1*).

**FIGURE 1 - Evolution de l'effectif des personnels de l'enseignement supérieur selon depuis 1996 (base 100 en 1996)**



Effectifs par catégories (en milliers)	1996	2001	2006	2011	2015	2016	Evolution 1996-2016	Evolution 2006-2016
Professeurs	17,6	18,5	19,4	20,0	20,3	20,3	+15,3%	+4,6%
Maîtres de conférences	28,9	33,6	35,5	36,3	36,5	36,2	+25,3%	+2,0%
Second degré	11,2	13,6	13,2	12,9	13,1	13,2	+17,9%	+0,0%
Enseignants non permanents	14,5	20,2	23,2	23,9	21,2	21,8	+50,3%	-6,0%
<b>Total</b>	<b>72,3</b>	<b>85,9</b>	<b>91,3</b>	<b>93,0</b>	<b>91,2</b>	<b>91,4</b>	<b>+26,4%</b>	<b>+0,1%</b>

Source : MENESR DGRH A



**TABLEAU 1 - Enseignants en fonctions dans l'enseignement supérieur en 2016**

Fonctions	Professeurs titulaires (et stagiaires)	Maîtres de conférences titulaires (et stagiaires) (1)	Enseignants du second degré	Doctorants contractuels avec mission d'enseignement (2)	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (3)	Enseignants associés	Lecteurs et maîtres de langue	Professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré (4)	Contractuels LRU	Chefs de clinique, AHU, PHU (5)	Total	% disciplinaire
Disciplines : groupe de disciplines CNU et sous-total par grande discipline												
Groupe 1 : Droit et Science politique	1 327	2 443		508	766	342		37	59		5 482	6,0%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	991	2 853	1 758	430	517	683		85	168		7 485	8,2%
<b>Sous-total Droit, sciences économiques et de gestion</b>	<b>2 318</b>	<b>5 296</b>	<b>1 758</b>	<b>938</b>	<b>1 283</b>	<b>1 025</b>		<b>122</b>	<b>227</b>		<b>12 967</b>	<b>14,2%</b>
Groupe 3 : Langues et Littératures	1 696	4 272	4 112	507	571	79	1 009	330	301		12 877	14,1%
Groupe 4 : Sciences humaines	2 099	4 396	983	933	813	459		123	80		9 886	10,8%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	548	1 857	1 924	160	254	341		58	54		5 196	5,7%
Théologie	25	21	1	1	3						51	0,1%
<b>Sous-total Lettres et sciences humaines</b>	<b>4 368</b>	<b>10 546</b>	<b>7 020</b>	<b>1 601</b>	<b>1 641</b>	<b>879</b>	<b>1 009</b>	<b>511</b>	<b>435</b>		<b>28 010</b>	<b>30,6%</b>
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	2 137	4 439	1 305	1 127	539	158		55	54		9 814	10,7%
Groupe 6 : Physique	931	1 483	764	440	56	24		9	15		3 722	4,1%
Groupe 7 : Chimie	1 035	2 124	54	550	137	31		6	9		3 946	4,3%
Groupe 8 : Sciences de la terre	452	850		306	105	20		4	6		1 743	1,9%
Groupe 9 : Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Énergétique	2 290	4 710	1 904	928	438	258		44	75		10 647	11,6%
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	1 224	3 223	416	807	264	58		16	14		6 022	6,6%
<b>Sous-total Sciences et techniques</b>	<b>8 069</b>	<b>16 829</b>	<b>4 443</b>	<b>4 158</b>	<b>1 539</b>	<b>549</b>		<b>134</b>	<b>173</b>		<b>35 894</b>	<b>39,3%</b>
Pharmacie	579	1 186		100	74	73			6	72	2 090	2,3%
Médecine	4 213	1 457				258				3 813	9 741	10,7%
Odontologie	127	373				34				406	940	1,0%
<b>Sous-total Santé</b>	<b>4 919</b>	<b>3 016</b>		<b>100</b>	<b>74</b>	<b>365</b>			<b>6</b>	<b>4 291</b>	<b>12 771</b>	<b>14,0%</b>
Corps spécifiques affectés dans des grands établissements (hors disciplines CNU)	576	497		380	79	26		41	164		1 763	1,9%
<b>Total</b>	<b>20 250</b>	<b>36 184</b>	<b>13 221</b>	<b>7 177</b>	<b>4 616</b>	<b>2 844</b>	<b>1 009</b>	<b>808</b>	<b>1 005</b>	<b>4 291</b>	<b>91 405</b>	<b>100%</b>
% Fonctions	22,2%	39,6%	14,5%	7,9%	5,1%	3,1%	1,1%	0,9%	1,1%	4,7%	100%	

(1) Les assistants de l'enseignement supérieur, corps en voie d'extinction, sont inclus.

(2) 7 794 doctorants contractuels n'ont pas d'activité d'enseignement, soit un total de 14 971 doctorants contractuels.

(3) 3 261 ATER sont à temps plein et 1 355 à temps partiel, ce qui correspond à 3 939 équivalents temps plein.

(4) Faute d'information à ce sujet, les professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré ne sont pas répartis selon l'appartenance disciplinaire.

(5) AHU : Assistants hospitalo-universitaires ; PHU : Praticiens hospitalo-universitaires.

Source : MENESR DGRH A

Les taux de croissance les plus élevés ont, pour cette période, concerné les effectifs des enseignants non permanents (+ 50 %), suivi des MCF (+ 25 %), des enseignants du second degré (+ 18 %) et des PR (+ 15 %).

L'effectif total des enseignants du supérieur a augmenté pour l'essentiel pendant les années 1990 (+ 26 % de 1996 à 2006), accompagnant la forte hausse du nombre d'étudiants durant cette période. Les effectifs se sont ensuite stabilisés dans les années 2000 (+ 0,1 % de 2006 à 2016). La croissance des effectifs a principalement concerné les enseignants-chercheurs titulaires (+ 3 % de 2006 à 2016). Les effectifs du second degré sont restés stables sur la période alors que ceux des enseignants non permanents ont décliné (- 6 %).

Entre 2015 et 2016, l'effectif total des enseignants du supérieur est resté stable (+ 0,2 %).

### Les enseignants-chercheurs relevant des Sciences-Techniques sont les plus nombreux, mais les effectifs en Droit-Economie-Gestion progressent le plus rapidement

Relativement stable dans le temps, la répartition des effectifs des enseignants-chercheurs titulaires – MCF et PR – selon leur appartenance disciplinaire montre que près de la moitié d'entre eux (45 %) relèvent de la grande discipline des Sciences-Techniques, 27 % des Lettres-Sciences humaines, 14 % respectivement du Droit-Economie-Gestion et de la Santé (tableau 2, p. 3). Les effectifs en Droit-Economie-Gestion ont cependant augmenté plus rapidement (+ 8 % entre 2006 et 2016) que ceux des Lettres-Sciences humaines (+ 4 %), des Sciences-Techniques (+ 3 %) au cours des dix dernières années. Ceux de la Santé (- 0,6 %) ont diminué. Au sein des Sciences-Techniques, 28 % des effectifs relèvent du groupe disciplinaire des Sciences de l'ingénieur, 26 % des Mathématiques-informatique, 18 % de la Biologie-biochimie, 13 % de la Chi-

mie, 10 % de la Physique et 5 % des Sciences de la terre.

La grande discipline des Lettres-Sciences humaines se compose pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs qui relèvent des Sciences humaines (43,5 %) et des Langues-littératures (40 %), puis du groupe interdisciplinaire (16 %).

Les effectifs qui relèvent de la grande discipline du Droit-Economie-Gestion se répartissent pour moitié en Droit-science politique et pour moitié en Sciences économiques-gestion.

Parmi ces sous-groupes disciplinaires, l'effectif du groupe interdisciplinaire – en particulier les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – est celui qui a augmenté le plus rapidement (+ 16 % entre 2006 et 2016), suivi de celui des Sciences économiques-gestion (+ 8,5 %), des Sciences humaines (+ 8 %) et des Sciences de l'ingénieur (+ 7,5 %). En revanche, les effectifs de la Physique (- 5 %), des Langues et littératures (- 4 %) et de la Chimie (- 3 %) ont décliné sur cette même période.

**TABLEAU 2 - Évolution des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires (et stagiaires) en activité par groupe de disciplines CNU depuis 2006**

Disciplines : groupe de disciplines CNU et sous-total par grande discipline	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2006-2016
Groupe 1 : Droit et Science politique	3 535	3 619	3 654	3 662	3 685	3 692	3 708	3 749	3 778	3 787	3 770	+6,6%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	3 543	3 616	3 631	3 652	3 701	3 739	3 771	3 802	3 840	3 869	3 844	+8,5%
<b>Sous-total Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion</b>	<b>7 078</b>	<b>7 235</b>	<b>7 285</b>	<b>7 314</b>	<b>7 386</b>	<b>7 431</b>	<b>7 479</b>	<b>7 551</b>	<b>7 618</b>	<b>7 656</b>	<b>7 614</b>	<b>+7,6%</b>
Groupe 3 : Langues et Littératures	6 229	6 256	6 237	6 180	6 206	6 184	6 166	6 129	6 102	6 048	5 968	-4,2%
Groupe 4 : Sciences humaines	6 003	6 110	6 167	6 204	6 281	6 368	6 400	6 449	6 522	6 548	6 495	+8,2%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	2 067	2 090	2 135	2 167	2 218	2 283	2 336	2 364	2 411	2 419	2 405	+16,4%
Théologie	58	57	55	58	57	56	55	54	53	50	46	-20,7%
<b>Sous-total Lettres et sciences humaines</b>	<b>14 357</b>	<b>14 513</b>	<b>14 594</b>	<b>14 609</b>	<b>14 762</b>	<b>14 891</b>	<b>14 957</b>	<b>14 996</b>	<b>15 088</b>	<b>15 065</b>	<b>14 914</b>	<b>+3,9%</b>
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	6 329	6 408	6 440	6 445	6 507	6 525	6 560	6 594	6 650	6 662	6 576	+3,9%
Groupe 6 : Physique	2 544	2 539	2 508	2 493	2 482	2 471	2 431	2 429	2 429	2 418	2 414	-5,1%
Groupe 7 : Chimie	3 246	3 280	3 231	3 216	3 231	3 229	3 235	3 218	3 235	3 208	3 159	-2,7%
Groupe 8 : Sciences de la terre	1 264	1 280	1 272	1 294	1 300	1 307	1 321	1 313	1 319	1 319	1 302	+3,0%
Groupe 9 : Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Énergétique	6 512	6 617	6 635	6 665	6 710	6 765	6 838	6 895	6 965	6 991	7 000	+7,5%
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	4 213	4 255	4 291	4 289	4 335	4 393	4 424	4 452	4 459	4 465	4 447	+5,6%
<b>Sous-total Sciences et techniques</b>	<b>24 108</b>	<b>24 379</b>	<b>24 377</b>	<b>24 402</b>	<b>24 565</b>	<b>24 690</b>	<b>24 809</b>	<b>24 901</b>	<b>25 057</b>	<b>25 063</b>	<b>24 898</b>	<b>+3,3%</b>
<b>Sous-total Santé</b>	<b>7 981</b>	<b>8 051</b>	<b>7 971</b>	<b>7 985</b>	<b>8 121</b>	<b>8 096</b>	<b>8 072</b>	<b>8 072</b>	<b>8 058</b>	<b>8 028</b>	<b>7 935</b>	<b>-0,6%</b>
<b>Total</b>	<b>53 524</b>	<b>54 178</b>	<b>54 227</b>	<b>54 310</b>	<b>54 834</b>	<b>55 108</b>	<b>55 317</b>	<b>55 520</b>	<b>55 821</b>	<b>55 812</b>	<b>55 361</b>	<b>+3,4%</b>

Champ : Enseignants-chercheurs titulaires (et stagiaires) hors corps spécifiques.

Source : MENESR DGRH A

### Diversité de la population des enseignants-chercheurs : les corps à statuts spécifiques

Parmi les 56 450 enseignants-chercheurs titulaires, 1 073 (soit 2 %) appartiennent à des corps à statuts particuliers. Ces statuts répondent à des missions particulières (conservation et mise en valeur du patrimoine par exemple) et/ou sont spécifiques à certains établissements.

Assimilés aux corps des universitaires – dont les statuts sont définis par le Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des PR et du corps des MCF –, on dénombre en 2016 :

- 103 astronomes et 117 astronomes adjoints ;
- 39 physiciens et 68 physiciens adjoints ;
- 118 directeurs d'études et 69 MCF de l'École des hautes études en sciences sociales ;
- 136 directeurs d'études et 94 MCF de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême Orient ;
- 75 professeurs et 149 MCF du Muséum national d'histoire naturelle ;

- 52 professeurs du Conservatoire national des arts et métiers ;
- 39 professeurs du Collège de France ;
- 8 professeurs de 1<sup>re</sup> classe et 4 professeurs de 2<sup>e</sup> classe de l'École centrale des arts et manufactures ;
- 2 sous-directeurs de laboratoire des Écoles normales supérieures.

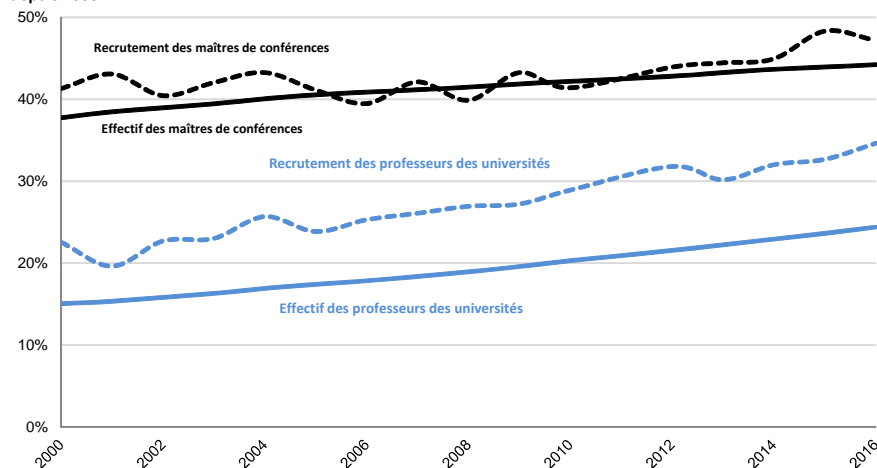
### Les enseignants-chercheurs sont principalement en fonction dans les universités

La plupart (90,5 %) des enseignants-chercheurs en fonction sont affectés dans les universités et les universités de technologie. Parmi eux, 10 % ensei-

gnent en instituts universitaires de technologie (IUT) et 2 % en écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) (tableau 3, p. 4). Les 9,5 % restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements...).

À cette population, s'ajoutent 1 832 enseignants-chercheurs (soit 3 % de la totalité des enseignants-chercheurs) qui ne sont pas en fonction dans des établissements qui relèvent du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : ils sont pour moitié en position de détachement (auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...) et pour moitié en congé, en disponibilité ou hors-cadre.

**FIGURE 2 - Évolution de la part des effectifs et des recrutements féminins d'enseignants-chercheurs selon le corps depuis 2000**



Source : MENESR DGRH A

**TABLEAU 3 - Répartition des enseignants titulaires (et stagiaires) selon le type d'établissement et selon la position administrative en 2016**

Disciplines	Corps	Universités, et universités de technologie	Dont Instituts universitaires de technologie - IUT	Dont Écoles supérieures du professorat et de l'éducation - ESPE	Ecoles d'ingénieurs (1)	Autres établissements (2)	Sous-total en activité d'enseignement	Détachement hors enseignement supérieur (3)	Autres (4)	Sous-Total hors enseignement supérieur
Droit, sciences économiques et de gestion	Professeurs	2 181	40	3	17	120	2 318	67	30	97
	Maîtres de conférences	5 086	819	15	41	169	5 296	118	118	236
	Enseignants du second degré	1 684	862	57	43	31	1 758			
Lettres et sciences humaines	Professeurs	4 176	48	98	18	174	4 368	76	34	110
	Maîtres de conférences	10 143	533	625	58	345	10 546	194	178	372
	Enseignants du second degré	6 561	1 006	885	273	186	7 020			
Sciences et techniques	Professeurs	6 868	848	64	1 029	172	8 069	153	81	234
	Maîtres de conférences	14 676	2 841	220	1 823	330	16 829	238	345	583
	Enseignants du second degré	3 907	1 904	454	452	84	4 443			
Santé	Professeurs	4 918	0	0	0	1	4 919	22	52	74
	Maîtres de conférences	3 014	11	0	0	2	3 016	15	70	85
Corps spécifiques	Professeurs	9	2	0	12	555	576	14	5	19
	Maîtres de conférences	13	0	0		484	497	8	14	22
<b>Total enseignants-chercheurs titulaires</b>		<b>51 084</b>	<b>5 142</b>	<b>1 025</b>	<b>2 998</b>	<b>2 352</b>	<b>56 434</b>	<b>905</b>	<b>927</b>	<b>1 832</b>
<b>Total enseignants du second degré</b>		<b>12 152</b>	<b>3 772</b>	<b>1 396</b>	<b>768</b>	<b>301</b>	<b>13 221</b>	-	-	-

(1) ENI, INP, IP, INSA, Ecoles centrales, ENS Chimie...

(2) ENS, IEP, grands établissements...

(3) En détachement auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...

(4) Congé longue durée, congé parental, disponibilité...

Source : MENESR DGRH A

### La dynamique de recrutement des enseignants-chercheurs assure leur renouvellement

Au cours de l'année universitaire 2015-2016, près de 2 100 enseignants-chercheurs ont été recrutés alors qu'un peu plus de 1 400 ont pris leur retraite (tableau 4, p. 5). Cependant, le recrutement de la plupart des PR s'effectuant parmi les MCF, ces derniers ne sortent donc pas de la population des enseignants-chercheurs tout en étant comptabilisés comme nouvellement recrutés. D'autres modes de sortie de la population des enseignants-chercheurs existent par ailleurs (décès, démission...). Au final, on observe, hors promotion, un peu plus de 1 recrutement pour 1 départ en retraite d'enseignant-chercheur.

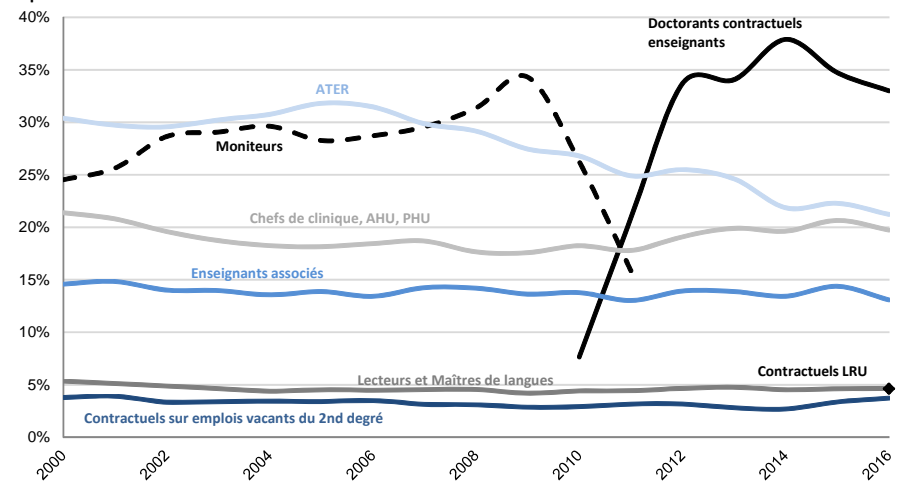
### L'âge moyen et l'âge au recrutement des enseignants-chercheurs varient selon les disciplines

Les PR partent en moyenne à la retraite un peu plus tard que les MCF, respectivement à 66 ans et 6 mois et 64 ans et 9 mois. Les perspectives pour les 10 années à venir font apparaître, toutes disciplines confondues, un besoin de renouvellement de 42,5 % du corps des PR et de 20 % du corps des MCF.

Les MCF qui relèvent des Sciences-Techniques sont en moyenne un peu plus jeunes (44 ans et 3 mois) que dans les autres disciplines. Ils sont en revanche plus âgés en Lettres-Sciences humaines et en Santé (47 ans et 3 mois). L'âge moyen des MCF résulte en grande partie de l'âge auquel ils sont recrutés.

Les différentes traditions disciplinaires (notamment le temps qui est consacré à la préparation de la thèse selon la discipline) ont en effet pour conséquence des âges moyens au recrutement moins élevés en Sciences-Techniques (32 ans et 9 mois) qu'en Lettres-Sciences humaines (37 ans et 1 mois) et qu'en Santé (35 ans et 11 mois).

**FIGURE 3 - Répartition des enseignants non permanents en fonction dans l'enseignement supérieur selon le statut depuis 2000**



Effectifs par catégories	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016
Doctorants contractuels enseignants	-	-	-	-	1 783	7 488	8 449	7 177
Moniteurs	6 134	6 828	6 663	7 127	6 117	-	-	-
ATER	6 333	7 089	7 302	6 625	6 243	5 664	4 872	4 616
Enseignants associés	3 001	3 125	3 113	3 226	3 209	3 094	2 993	2 844
Lecteurs et Maîtres de langues	1 042	1 010	1 037	1 032	1 027	1 033	1 006	1 009
Contractuels sur emplois vacants du 2nd degré	714	792	811	703	677	701	599	808
Contractuels LRU	-	-	-	-	-	-	-	1 005
Chefs de clinique, AHU, PHU	4 196	4 205	4 280	4 011	4 249	4 244	4 376	4 291
<b>Total</b>	<b>21 420</b>	<b>23 049</b>	<b>23 206</b>	<b>22 724</b>	<b>23 305</b>	<b>22 224</b>	<b>22 295</b>	<b>21 750</b>

Source : MENESR DGRH A

Ces écarts se répercutent ensuite sur l'âge au recrutement des PR, y compris désormais en Droit-Economie-Gestion, depuis que le concours d'agrégation du supérieur n'est plus le principal moyen d'entrer dans le professorat dans cette grande discipline. Le concours d'agrégation ne nécessitant pas d'habilitation à diriger des recherches (HDR), permet des recrutements relativement jeunes (moins de 40 ans en moyenne). Par conséquent, compte tenu des recrutements passés par la voie de l'agrégation, les PR qui relèvent du Droit-Economie-Gestion sont un peu plus jeunes en moyenne (51 ans) qu'en Sciences-Techniques (52 ans et 4 mois), qu'en Santé (55 ans et 7 mois) et qu'en Lettres-Sciences humaines (55 ans et 10 mois).

### La proportion de femmes augmente, mais elles restent moins nombreuses que les hommes parmi les professeurs des universités et en Sciences-Techniques

En 2016, davantage d'hommes (63 % que de femmes (37 %) composent la population des enseignants-chercheurs (tableau 4, p. 5). Cependant, l'écart entre les femmes et les hommes est davantage prononcé parmi les PR (24 % des PR sont des femmes) que parmi les MCF (44 % des MCF sont des femmes). Même si la proportion de femmes parmi les MCF et les PR augmente au fil du temps (+ 6 points pour les MCF ces 15 dernières années et + 9 points pour les PR), le maintien des recrutements féminins en dessous de la barre des 50 % (47 % en 2016 pour les MCF et 35 % pour les PR) empêche d'atteindre la parité entre les hommes et les femmes (figure 2, p. 3).

Un écart dans la répartition des enseignants-chercheurs selon le sexe est également observable au niveau des grandes disciplines : 57 % des MCF qui relèvent des Lettres-Sciences humaines sont des femmes, contre 52 % en Santé, 50 % en Droit-Economie-Gestion et 33 % en Sciences-Techniques. Dans le corps des PR, la part des femmes est moindre, elle est de 38 % en Lettres-Sciences humaines, 29 % en Droit-Economie-Gestion, 20 % en Santé, et 18 % en Sciences-Techniques.

Le différentiel entre le corps des PR et celui des MCF semble principalement

**TABLEAU 4 - Effectifs et âges moyens des enseignants-chercheurs titulaires (et stagiaires) recrutés, en activité et partant à la retraite en 2015-2016**

Grande discipline	Corps	Maîtres de conférences (1)								
		Recrutement 2015-2016 (3)			Stock 2015-2016			Départs en retraite 2015-2016 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit, sciences économiques et de gestion	Effectif	116	149	265	2 673	2 623	5 296	71	28	99
	Age moyen (en années ; mois)	33 a ; 11 m	33 a ; 1 m	33 a ; 5 m	46 a 8 m	44 a 7 m	45 a 8 m	65 a ; 6 m	64 a ; 4 m	65 a ; 2 m
Lettres et sciences humaines	Effectif	235	277	512	4 547	5 999	10 546	110	115	225
	Age moyen (en années ; mois)	36 a ; 10 m	37 a ; 4 m	37 a ; 1 m	47 a 11 m	46 a 8 m	47 a 3 m	64 a ; 11 m	64 a	64 a ; 5 m
Sciences et techniques	Effectif	282	132	414	11 251	5 578	16 829	126	46	172
	Age moyen (en années ; mois)	32 a ; 9 m	32 a ; 11 m	32 a ; 9 m	44 a 2 m	44 a 5 m	44 a 3 m	64 a ; 8 m	64 a ; 2 m	64 a ; 6 m
Santé	Effectif	62	63	125	1 437	1 579	3 016	50	47	97
	Age moyen (en années ; mois)	37 a ; 1 m	34 a ; 10 m	35 a ; 11 m	47 a 8 m	46 a 10 m	47 a 3 m	66 a ; 1 m	64 a ; 8 m	65 a ; 5 m
Total	Effectif	695	621	1 316	19 908	15 779	35 687	357	236	593
	Age moyen (en années ; mois)	34 a ; 8 m	35 a ; 1 m	34 a ; 11 m	45 a 7 m	45 a 7 m	45 a 7 m	65 a ; 1 m	64 a ; 2 m	64 a ; 9 m

Grande discipline	Corps	Professeurs des universités (2)								
		Recrutement 2015-2016 (3)			Stock 2015-2016			Départs en retraite 2015-2016 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit, sciences économiques et de gestion	Effectif	86	57	143	1 648	670	2 318	96	16	112
	Age moyen (en années ; mois)	44 a ; 7 m	44 a ; 8 m	44 a ; 7 m	51 a 11 m	48 a 8 m	51 a	67 a ; 2 m	66 a ; 2 m	67 a
Lettres et sciences humaines	Effectif	147	119	266	2 701	1 667	4 368	194	86	280
	Age moyen (en années ; mois)	49 a ; 4 m	49 a	49 a ; 2 m	56 a 3 m	55 a 2 m	55 a 10 m	66 a ; 6 m	65 a ; 8 m	66 a ; 3 m
Sciences et techniques	Effectif	179	65	244	6 647	1 422	8 069	216	24	240
	Age moyen (en années ; mois)	43 a ; 5 m	43 a ; 11 m	43 a ; 7 m	52 a 6 m	51 a 7 m	52 a 4 m	65 a ; 11 m	65 a ; 9 m	65 a ; 11 m
Santé	Effectif	98	29	127	3 944	975	4 919	164	22	186
	Age moyen (en années ; mois)	43 a ; 9 m	43 a ; 7 m	43 a ; 9 m	56 a 1 m	53 a 10 m	55 a 7 m	67 a ; 7 m	66 a ; 9 m	67 a ; 6 m
Total	Effectif	510	270	780	14 940	4 734	19 674	670	148	818
	Age moyen (en années ; mois)	44 a ; 11 m	45 a ; 10 m	45 a ; 2 m	54 a 1 m	52 a 11 m	53 a 9 m	66 a ; 8 m	65 a ; 11 m	66 a ; 6 m

(1) Hors corps spécifiques et hors assistants de l'enseignement supérieur.  
(2) Hors corps spécifiques

(3) Les recrutements correspondent aux enseignants-chercheurs nommés l'année civile 2015 (hors mutations donc), tous modes de recrutement confondus (agrégation du supérieur, au fil de l'eau...). Les indicateurs peuvent donc légèrement varier par rapport à ceux présentés dans d'autres publications (notamment de celles portant sur la Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés ou sur La campagne de recrutement et d'affectation des MCF et des PR).

(4) Les départs à la retraite sont ceux qui ont été enregistrés au cours de l'année civile 2015.

Source : MENESR DGRH A

s'expliquer par le fait que les femmes MCF soutiennent moins souvent que les hommes une HDR et candidatent relativement moins à la qualification aux fonctions de PR. En outre, les différences disciplinaires de la proportion de femmes s'observent dès le doctorat et par conséquent, s'expliquent pour beaucoup par des phénomènes se produisant antérieurement à l'entrée dans le monde professionnel universitaire.

### Les enseignants du second degré relèvent majoritairement des Lettres-Sciences humaines

En 2016, parmi les 13 200 enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur, 54 % appartiennent au corps des professeurs agrégés, 44 % à celui des professeurs certifiés et 2 % (soit 202 enseignants) à d'autres catégories tels que les professeurs de lycée professionnel, les professeurs d'ensei-

**TABLEAU 5 - Enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur en 2016**

Disciplines	Corps			Total	% disciplinaire
	Professeurs agrégés	Professeurs certifiés	Autres (1)		
Droit, sciences économiques et de gestion	942	814	2	1 758	13,3%
Lettres et sciences humaines	3 232	3 739	49	7 020	53,1%
Sciences et techniques	2 992	1 300	151	4 443	33,6%
<b>Total</b>	<b>7 166</b>	<b>5 853</b>	<b>202</b>	<b>13 221</b>	<b>100%</b>
% Corps	54,2%	44,3%	1,5%	100%	

(1) - Personnels d'orientation, Conseillers principaux d'éducation, Professeurs d'enseignement général des collèges, Professeurs de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)...

Source : MENESR DGRH A



gnement général des collèges ou les enseignants de statut particulier, comme ceux de l'ENSAM (École nationale supérieure des arts et métiers) (*tableau 5, p. 5*).

La part de professeurs agrégés tend à augmenter au fil du temps, ils représentaient 40 % de la population des enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur au début des années 1990.

La plupart (92 %) des enseignants du second degré sont affectés dans les universités et les universités de technologie (*tableau 3, p. 4*). Parmi eux, 31 % enseignent en IUT et 11,5 % en ESPE. Les 8 % restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements, etc.).

Un peu plus de la moitié des enseignants du second degré relèvent des Lettres-Sciences humaines, un tiers des Sciences-Techniques et 13 % du Droit-Economie-Gestion.

Parmi les enseignants du second degré qui relèvent des Sciences-Techniques, 67 % appartiennent au corps des professeurs agrégés, contre 54 % en Droit-Economie-Gestion et 46 % en Lettres-Sciences humaines.

### Les doctorants contractuels sont les enseignants non-permanents les plus nombreux

Parmi la population des enseignants non permanents, la catégorie des doctorants contractuels qui effectuent un service d'enseignement est la plus importante, soit 33 % en 2016 (*figure 3, p. 4*). Le contrat de doctorant contrac-

tuel, de création récente, s'est progressivement substitué aux contrats d'allocation de recherche et de monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, ce qui explique l'essor des doctorants contractuels parallèlement au déclin des moniteurs – puis à leur extinction – depuis 2010.

Au fil du temps, le nombre relatif de doctorants contractuels enseignants – ou moniteurs – a augmenté (25% en 2000), principalement au détriment des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), en particulier depuis le milieu des années 2000. En 2016, les ATER représentent 21 % des enseignants non permanents contre 32 % en 2005.

En revanche, les parts des enseignants non permanents des disciplines hospitalo-universitaires et des enseignants associés apparaissent plutôt stables sur la période étudiée. Elles varient, selon les années, entre 18 et 21 % pour les premiers et entre 13 et 15 % pour les seconds.

Les catégories les moins nombreuses sont celles des contractuels LRU, des lecteurs et maîtres de langues, ainsi que des professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré. Relativement stables dans le temps, ces deux dernières catégories concentrent respectivement, selon les années, de 4 % à 5 % et de 3 % à 4 % des enseignants non permanents.

En 2016, 1 005 contractuels LRU sont dénombrés, soit 5 % des enseignants non permanents. Trois quarts d'entre eux participent uniquement à des missions d'enseignement, les autres exercent à la fois des fonctions d'enseignement et de recherche.

Trois autres catégories d'enseignants non permanents participent également à l'enseignement supérieur : les enseignants invités, les chargés d'enseignement vacataires et les agents temporaires vacataires. Les invités et les vacataires assurent généralement un nombre sensiblement réduit d'heures d'enseignement comparé aux autres catégories d'enseignants. 1 744 enseignants invités et environ 110 000 chargés d'enseignement et agents temporaires vacataires (recensés dans les trois quarts des établissements qui ont communiqué ces données) ont été en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. ■

### En savoir plus

- **Tourbeaux J.** (2017), « La situation des femmes universitaires dans l'enseignement supérieur en 2015 », MESRI, Note de la DGRH n° 2.

- **Hazéra N. et Thirion J.** (2017), « Les enseignants non permanents affectés dans l'enseignement supérieur — Bilan de l'année 2015-2016 », MESRI, Note de la DGRH n° 4.

- **Tourbeaux J. et Thirion J.** (2017), « Trajectoire professionnelle des enseignants-chercheurs recrutés en 2016 », MESRI, Note de la DGRH n° 7.

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le bilan social de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>

ou dans l'application PERSE du portail GALAXIE : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/perse/accueil>

### Sources, définitions et méthodologie

- Les données statistiques portant sur les enseignants-chercheurs titulaires et les enseignants non permanents relevant de la santé (chefs de clinique ; AHU ; PHU) sont issues des fichiers de gestion de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le terme « enseignants-chercheurs » ne concerne ici que les PR et les MCF universitaires et hospitalo-universitaires, ainsi que les corps assimilés (sauf précision contraire).
- Les données statistiques portant sur les personnels enseignant non permanents, hors santé (doctorants contractuels ; ATER ; enseignants associés ; lecteurs et maîtres de langues ; professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré ; contractuels LRU ; enseignants invités ; enseignants vacataires), proviennent d'une enquête annuelle réalisée auprès des établissements. Les données relatives aux agents relevant de l'article L. 954-3 du code de l'éducation (dits « contractuels LRU ») — créés par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités — sont désormais considérées suffisamment fiables pour être introduites dans la présente publication.
- Les données statistiques figurant dans la présente note sont celles observées au mois de mai 2016, considérées comme représentatives de l'année universitaire 2015-2016.
- Le découpage disciplinaire est celui des sections du Conseil national des universités (CNU), y compris pour les enseignants du second degré auxquels est attribué la section CNU correspondant à leur spécialité disciplinaire.
- Certains personnels ne sont pas évoqués dans cette note : ceux des établissements qui ne relèvent pas du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que ceux qui exercent leurs fonctions dans des établissements du second degré concourant à l'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles...).